

CHAMPIONNATS INDIVIDUELS D'OCCITANIE ELITE de DEMI-FOND
FOIX (09) le 11 juin 2022
+ MEETING CA - JU
(263862 + 264812)

1. NATURE de la COMPETITION : TCC (FEMININES et MASCULINS)

2. HORAIRES :

Les horaires provisoires diffusés sur le site de la Ligue et dans ce livret depuis le mois d'avril seront modifiés et deviendront définitifs dès la publication des engagés.

EPREUVES FEMININES	HORAIRES PREVISIONNELS	EPREUVES MASCULINES
1500 m TCF de niveau	19 h 00	
	19 h 30	1500 m TCM de niveau
3000 m CA JU	20 h 00	
	20 h 15	3000 m CA
5000 m TCF	20 h 30	
	21 h 00	5000 m TCM de niveau
STEEPLE TCF	21 h 30	
	21 h 50	2000m STEEPLE CA
	22 h 10	3000m STEEPLE TCM

3. QUALIFICATIONS des ATHLETES : TCC (FEMININES et MASCULINS)

- 30 MEILLEURES PERFORMANCES parmi les athlètes figurant sur la liste des qualifiables (45) sur 1500m, 5000m, STEEPLE (Sous réserve d'avoir accompli les performances planchers du tableau ci-dessous).

Performances planchers

	ELITE F	ELITE M
1500m	5'00	4'10
5000m	20'00	17'30
STEEPLE	12'00	11'00

4. QUALIFICATION des athlètes aux bilans :

DATE DE LA COMPETITION	11/06
Limite de réalisation des performances permettant de se qualifier	05/06
Publication des listes des athlètes susceptibles d'être qualifiés	LUNDI 6/6 à 12H
Date limite de confirmation de participation par les clubs	MERCREDI 8/6 à 23H59
Demande de QE avant le	MERCREDI 8/6 à 11H59

Aucun engagement ne peut être accepté sur place !

5. RECOMPENSES :

Médaille d'or, d'argent et de bronze à chaque épreuve « élite F et M ».

Les athlètes étrangers licenciés dans un club d'Occitanie reçoivent, si c'est possible, une médaille-souvenir. Les athlètes « hors ligue » ne sont pas concernés par les récompenses.

5. QUOTA D'OFFICIELS à PRÉSENTER :

Cf. page 16

Repas des officiels offert par la LAO le samedi soir

6. REGLES TECHNIQUES PARTICULIERES :

Les finales seront établies par niveau.

Les athlètes devront confirmer leur participation à chaque épreuve sur la feuille prévue à cet effet sur les tables de confirmation avant l'heure limite indiquée. Dans le cas contraire, ils ne pourront participer que « HC ».

Les athlètes licenciés hors ligue devront régler leur inscription avant le départ de leur épreuve s'ils désirent participer à une épreuve du championnat LAO. Une majoration sera perçue en cas de règlement au cours des jours suivants.